

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 18 mars 2017

Rapport financier de l'année 2016

L'année 2016 se termine avec un résultat positif dans la lignée de ces dernières années. Ce résultat de 8 124 € représente un peu plus de 2 % de notre budget, soit 8 jours de fonctionnement. Ce léger excédent est juste nécessaire à notre trésorerie pour pallier les délais de versement des subventions. Il nous permet aussi d'amortir le désengagement d'une collectivité.

L'apport des adhésions et des dons de nos adhérents permet d'assurer les charges courantes de l'association.

Nos subventions d'exploitation se sont diversifiées. Le financement du SMIRT (première année pleine), la confirmation des nouvelles conventions négociées en 2015 et la signature, en cours d'année, de nouvelles conventions avec les Villes de Ronchin, de Fourmies et de Raismes ont permis d'augmenter le volume de nos subventions de 9 % en 2016 malgré la désaffectation de la Ville de Lille.

Nous avons ainsi poursuivi notre travail avec le soutien de nos partenaires :

- l'ex-Région Nord – Pas de Calais (convention triennale 2014-2016)
- le SMIRT (convention triennale (sept 2015 – sept 2018))
- l'Ademe et la Région Hauts-de-France (convention annuelle) pour la mission du Crem
- le Conseil Départemental du Nord (convention triennale 2015-2017)
- le Conseil Départemental du Pas de Calais (convention triennale 2016-2018)
- la Métropole Européenne de Lille (MEL - convention annuelle)
- la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD - convention annuelle revue à la hausse en 2016)
- la Communauté Urbaine d'Arras (CUA - convention annuelle)
- la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO - convention annuelle)
- la Ville de Villeneuve d'Ascq (convention annuelle)
- la Ville d'Hazebrouck (convention annuelle)

Alors qu'une convention triennale nous lie toujours à la Ville de Lille, cette dernière a interrompu son financement sans daigner nous fournir la moindre explication ni même nous notifier sa décision ! Nous sommes ainsi restés dans l'incertitude sur nos possibilités d'investissement sur la ville...et par conséquent sur le volume de notre masse salariale.

La Préfecture du Nord a également baissé le montant de ses financements pour développer nos outils de sensibilisation. Seule la réimpression de notre fiche n°9 a été subventionnée en 2016. Le reste des supports a donc été réalisé sur fonds propres et en utilisant le reliquat du prix dont nous avons été lauréat en 2014 par la Fondation Norauto.

La grande attention portée à la gestion quotidienne de l'association permet de maintenir nos dépenses au plus juste.

L'année 2017 s'annonce relativement sereine avec la hausse annoncée du cofinancement Ademe-Région pour le Crem et l'arrivée d'un nouveau partenaire sur cette mission avec la DREAL.

Des contacts sont aussi en cours avec les Villes de Lens et de Bailleul qui souhaitent s'appuyer sur l'ADAV pour développer une politique cyclable. Nous espérons enfin formaliser le partenariat annoncé avec la Ville de Saint-Laurent-Blangy.

L'implantation régionale de l'association et la reconnaissance de notre action permettent ces nouveaux partenariats.

Pendant l'année 2017 nous nous mobiliserons pour essayer de renouer le partenariat avec la Ville de Lille et reconduire la convention triennale que nous avons avec la Région et qui s'est achevée fin 2016. À ce jour, aucun engagement ne nous est parvenu. De même nous devons renégocier avec le Département du Nord la poursuite de notre partenariat au-delà de la fin de l'année 2017.

Il nous faut donc continuer à développer notre action au niveau régional et nouer de nouveaux partenariats, maintenir ceux existant, rechercher de nouvelles sources de financement avec les fondations, des prestations ponctuelles ou des collaborations avec de nouvelles structures comme celle nouée avec les *Explorateurs de la transition* (ex-CRESGE) dans le cadre de l'accompagnement des Plans de Déplacements d'Entreprise et d'Administration.

Olivier DUTEL
Trésorier de Droit au vélo - ADAV

